



Conflans-sainte-honorine, vendredi 31 janvier 2025

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2025/00747

Modifiant l'avis n° FR/2025/00741

Cloture par l'avis n° FR/2025/00846

Pris en application :

Crue

**SEINE AVAL - BIEF D'ANDRESY - PK 44.600 AU
PK 72.600**

Modification des conditions de navigation (conformément au RPPI Seine -Yonne) (Avirons - dans les deux sens, Bateaux à voile - dans les deux sens, Bateaux d'activité à quais - dans les deux sens)

- du 20/01/2025 à 08:00 au 06/02/2025 à 15:00

o Seine à l'aval de Paris

entre les pk 44.600 et pk 72.600 - Tout le chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés du dépassement de la cote de 20,94 mNGF à l'aval des ouvrages de chatou. Par conséquent, et conformément au RPP Seine-Yonne en vigueur, les restrictions suivantes s'appliquent : - La navigation des menues embarcations mues exclusivement à la force humaine est interdite.

L'accès aux établissements flottants accueillant du public est interdit dès la submersion de la berge ou du quai auquel ils sont amarrés.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Boucles de la Seine, 11, cours de Chimay, 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Tél : 01 39 18 23 45

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

Signé

Laurent NIQUET